



Merci Qui !!!



Le 7 mai 2018

Le Comité de Gestion des Œuvres Sociales (CGOS) existe depuis 1960, il assure la gestion et le développement de l'action sociale et culturelle des agents hospitaliers du secteur public.

Les établissements publics qui ont fait le choix d'adhérer au CGOS versent mensuellement une contribution de 1,50 % de la masse salariale pour la gestion des œuvres sociales.

Depuis plusieurs années, les recettes sont en baisse et sont la conséquence des politiques désastreuses des précédents gouvernements se manifestant par des suppressions d'emplois et par le blocage des salaires.

Déjà l'année dernière, sur proposition de la **FHF** (Fédération Hospitalière de France) et grâce (ou à cause) de la **CFDT** certaines de vos prestations ont diminué ou disparu.

- ↳ Suppression de la prestation Mariage -269 €
- ↳ Suppression de l'aide à la démarche d'adoption (- 2300 €)
- ↳ Suppression des coupons sport
- ↳ Suppression de la prestation garde d'enfants régional remplacé par le CESU (ce qui va entraîner une baisse des montants)

Sans compter les baisses des prestations décès de 673€ à 163€ ainsi que des prestations maladie de 47% à 45 %.

Mais c'est pas fini !!!

La dégradation des conditions de travail et les bas salaires des hospitaliers ne suffisaient pas au gouvernement Macron. Le rouleau compresseur est « **En Marche** ». Il faut aller encore plus loin dans la casse du service public et de ses œuvres sociales.

Dès le 1^{er} janvier 2019, ce sera la suppression pure et simple de la prestation retraite (48€ par année de service).

De plus, le gouvernement se donne de 1 à 3 ans pour supprimer la prestation maladie du CGOS et certainement redonner la gestion à des requins de l'assurance privée (comme par hasard !!!).

Les œuvres sociales sont l'argent des hospitaliers, c'est à eux de décider des choix de gestion et non aux seuls représentants des directions et leurs complices. Les prestations CGOS ne doivent pas être une variable d'ajustement budgétaire, pour répondre au manque de financement de la santé validé par ce gouvernement.

Alors, Merci Qui ???

Sûrement pas à Jacquie & Michel, même si le résultat est le même.

L'Hôpital n'est pas une entreprise, la santé n'est pas une marchandise !

 02.72.27.89.94

 cgt@ch-saintnazaire.fr

 [CGTHopitalSaintNazaire44](https://www.facebook.com/CGTHopitalSaintNazaire44)